

RESPONSABILISATION

Le lien Ecole/ parents : travailler ensemble

Informar, expliquer le fonctionnement et les règles de l'Ecole, aider à comprendre, donner des conseils pratiques de professionnels, prendre en compte les attentes, écouter, faire confiance, valoriser, s'appuyer sur , travailler avec...

Ce sont des points connus et presque partout mis en œuvre ... juste un rappel !

Hormis les rencontres de rentrée, il y a encore beaucoup à faire pour faciliter la relation co-éducatrice avec les parents et optimiser la communication avec les équipes d'établissement. Cela peut se faire dans le cadre d'échanges formels et informels.

Ci-dessous, quelques suggestions :

Des échanges formels :

- Veiller à indiquer de façon explicite aux parents quelles sont les attentes de l'établissement par rapport à eux : rencontre avec discussion, laissant trace écrite sous forme d'une feuille explicative simple présentant les attentes valables pour toutes les disciplines (un principe déontologique : l'Ecole doit veiller à respecter leur rôle en tant que parent accompagnant son enfant dans sa scolarité et non pas comme professeur-bis). Cela évite des incompréhensions qui détériorent le climat, qui entraînent des attitudes de renvoi de responsabilités, et au bout du compte des rapports de conflit
- Lors des rencontres organisées parents/professeurs (avec planning des RV pour chaque parent), toujours prévoir la possibilité de recevoir des parents demandeurs pour des sujets parfois annexes ; penser aux aspects de convivialité (café préparé par les fédérations par exemple) ; et veiller à respecter le timing des rendez-vous...
- Dans le cadre des « Portes ouvertes » , laisser aux parents un espace, les impliquer dans l'organisation ; (ex : questionnaire de satisfaction ; stand dévolu aux associations de parents) .
- Accompagner les parents dans leur rôle de délégués : par exemple, par une réunion préparatoire au premier trimestre, après les élections des représentants de parents d'élèves, sur ce qu'est le conseil de classe, sur leur rôle de représentation .
- S'appuyer sur les parents qui n'ont pas de problème de communication avec l'établissement pour « toucher » les autres, par des CR de conseils de classe , organiser la communication de parents aux parents par exemple : par le biais d'un journal des associations de parents

- Inviter les parents à des soirées /débats en petits groupes , sur des thématiques co animées par eux et des membres de l'équipe d'établissement . Y échanger ensemble sur des questions de pratique éducative pour partager ensemble questionnements et...savoir faire . Ne pas hésiter à y traiter, si telle est leur demande, des thèmes comme l'autorité, le « droit (le devoir) de dire non aux enfants »..., pour leur venir en

aide (rappel de la demande des fédérations des parents lors de l'élaboration du projet académique 2007-2010).

(Par expérience, on est alors étonné de la participation des parents qui sont en attente forte de ce type de mise en commun). Ne pas hésiter à « sortir » de l'établissement pour de telles rencontres de façon à faciliter le dialogue en « terrain neutre ».

- Dans le cadre du CESC, inviter, solliciter activement les parents pour qu'ils participent à l'élaboration du programme du CESC. Dans le cadre de l'aide à la parentalité, qui fait partie désormais des missions du CESC: mettre en place de groupes d'aide aux familles fragilisées , avec la collaboration de l'association ATD quart monde par exemple .
- Prévoir des temps réguliers de rencontres avec les responsables des associations , pour faire le point sur le climat , pour une communication à double sens .
- Etc.

Des échanges informels :

- Faire appel aux parents lors de sorties ou de voyages, en les faisant participer si possible dès la construction du projet.
- Les inviter aux expositions d'élèves, à la galerie d'art dans l'établissement.
- Lors de l'organisation de fêtes de fin d'année (chorale, spectacle, repas...) ne pas hésiter à faire appel à leur bonne volonté et à leur savoir-faire pour l'organisation et l'encadrement des activités.
- Les inviter dans le cadre de la semaine école /entreprise à témoigner de leur métier .
- Il peut également être demandé aux parents de participer à la tenue d'études (pratiques, dirigées), en soutien aux professeurs.
- Essayer de faire participer à tous les temps forts de l'établissement le maximum de parents (au minimum les représentants) : projet d'établissement, réflexions diverses .
- Etc.

Toutes les situations qui permettent aux parents de bien se situer dans et aux côtés de l'Ecole , de jouer pleinement leur rôle , démontrent aux élèves la convergence des discours, des attentes, de tous leurs éducateurs ; elles contribuent à la responsabilisation de chacun , dans son rôle . Il n'y a pas alors de problèmes de positionnement, de méfiance, mais une réelle co-éducation dans l'estime et la considération réciproques.

Pour terminer, deux illustrations de liens entre l'Ecole et les parents menés dans deux collèges d'Ille-et-Vilaine : le collège Mahatma Gandhi de Fougères et le [relations école parents au collège Malifeu de Rennes](#).